

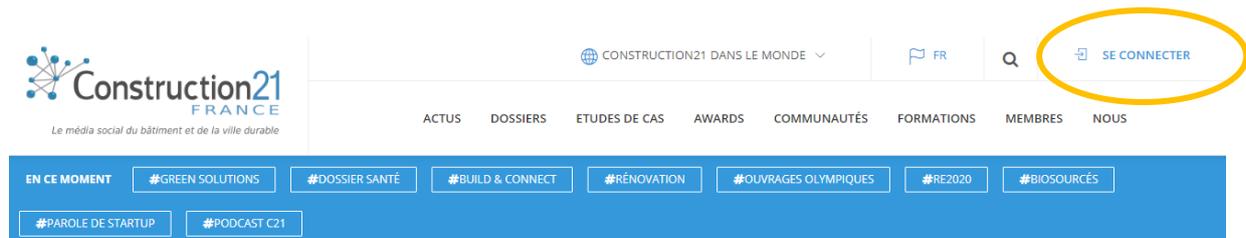
## PUBLIER UNE ÉTUDE DE CAS BÂTIMENT SUR CONSTRUCTION21

En référencant vos bâtiments exemplaires dans la base de données Construction21, vous assurez la visibilité de vos réalisations, de vos compétences et de votre démarche durable. Les bâtiments référencés peuvent participer aux différents concours organisés ou hébergés par Construction21 chaque année pour distinguer les réalisations les plus innovantes.

→ La base de données Bâtiments accueille des bâtiments (tertiaires, logements, usines, bâtiments publics...) totalement livrés et dotés de bonnes performances environnementales.

### CRÉEZ VOTRE COMPTE OU CONNECTEZ-VOUS SUR CONSTRUCTION21

- ❖ Rendez-vous sur la plateforme Construction21 correspondant au pays dans lequel votre projet est situé.
- ❖ Cliquez sur « Se connecter » en haut à droite de l'écran ou [ici](#) pour créer directement votre compte



 **Comme tout site, la plateforme est tributaire de la connexion internet qui peut être parfois limitée. Pensez donc à bien enregistrer vos contributions sur votre ordinateur avant le référencement de votre projet afin d'avoir une sauvegarde de vos données. De même, enregistrez régulièrement au fur et à mesure que vous complétez votre étude de cas.**

### INITIALISEZ VOTRE ÉTUDE DE CAS

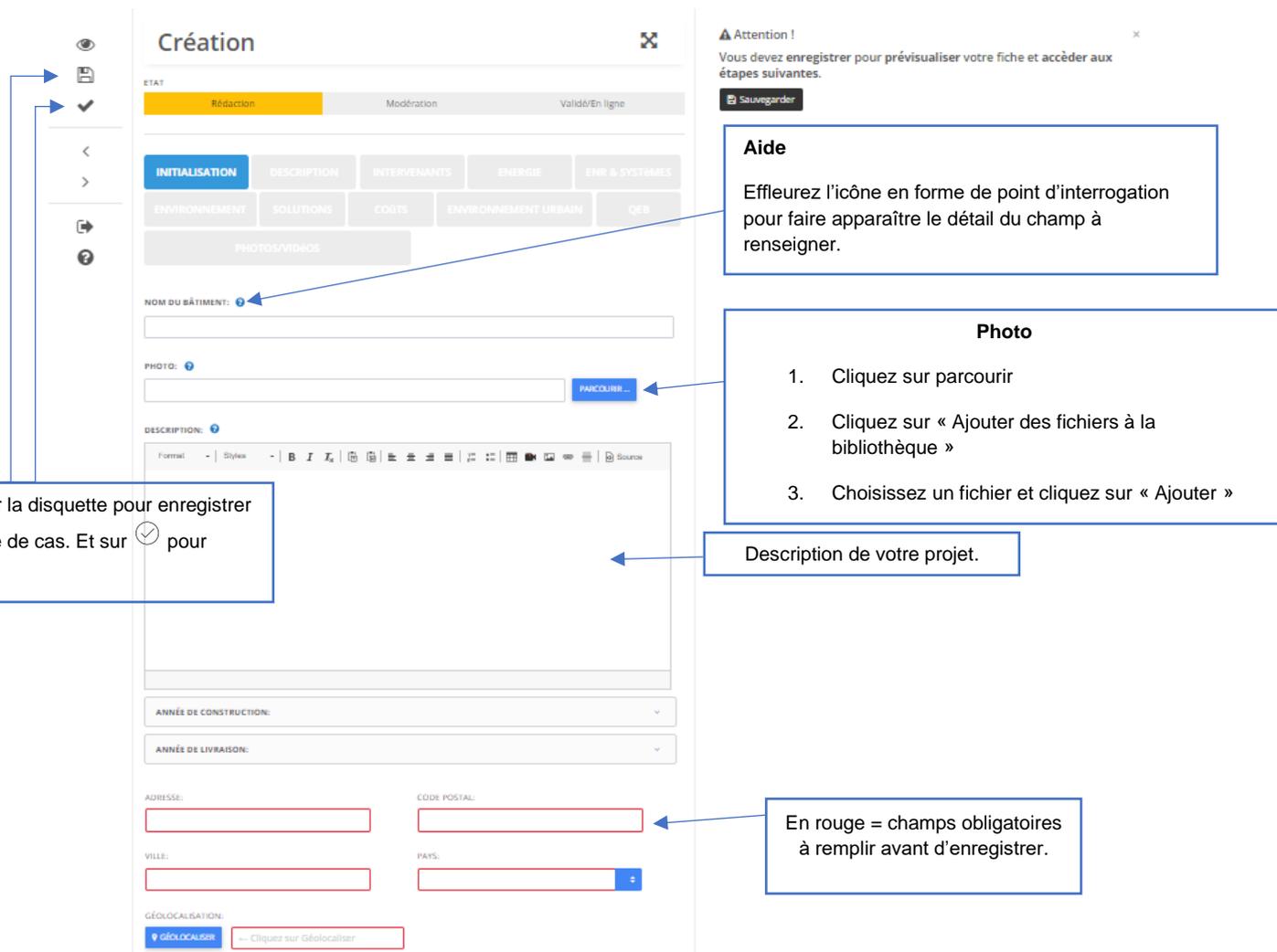
Avant de commencer votre étude de cas, assurez-vous d'avoir à votre disposition **les informations techniques et générales** sur votre bâtiment, par exemple : description du bâtiment, consommation énergétique, coûts...

- ❖ Créez votre étude de cas bâtiment [ici](#) (ou entrez dans le menu ETUDE DE CAS « Ajoutez votre étude de cas – bâtiment »)

 **Pour initialiser votre étude de cas, vous devez renseigner tous les champs obligatoires ci-dessous SANS EXCEPTION** (modifications ultérieures possibles).

Une fois enregistrée, l'étude de cas est initiée et sauvée dans la base de données. Vous accédez alors aux onglets suivants.

**NB : les champs obligatoires sont indiqués en rouge. Vous ne pouvez enregistrer vos informations sans les avoir remplis.**



**Attention !**  
Vous devez enregistrer pour prévisualiser votre fiche et accéder aux étapes suivantes.

**Aide**  
Effleurez l'icône en forme de point d'interrogation pour faire apparaître le détail du champ à renseigner.

**Photo**

1. Cliquez sur parcourir
2. Cliquez sur « Ajouter des fichiers à la bibliothèque »
3. Choisissez un fichier et cliquez sur « Ajouter »

En rouge = champs obligatoires à remplir avant d'enregistrer.

Description de votre projet.

Cliquez sur la disquette pour enregistrer votre étude de cas. Et sur [icône] pour valider.



## ONGLET CONCOURS

Au bas du formulaire de création, vous trouverez 3 champs : ils sont à remplir si vous participez à un concours organisé ou hébergé par Construction21 :

- ❖ Sélectionnez votre concours. Ex : Green Solutions Awards
- ❖ Sélectionnez la catégorie dans laquelle va concourir votre bâtiment : Bas Carbone, Santé & Confort, Energie et Climats Chauds ou Energie et Climats Tempérés.
- ❖ Expliquez de manière synthétique pourquoi votre bâtiment concourt dans la catégorie sélectionnée et quels sont ses points forts.

## RENSEIGNEZ LES AUTRES THÈMES

Complétez l'étude de cas en remplissant les différents onglets au rythme qui vous convient. Vous pouvez sauver à tout moment une fois que vous avez initialisé avec succès votre cas.



**Certains champs apparaissent en rouge** ; cela signifie qu'ils doivent être **obligatoirement remplis pour valider l'étude de cas**.

Pour renseigner les onglets :

- Cliquez sur l'onglet de votre choix (initialisation, description, intervenants, énergie, ENR & Systèmes...). Saisissez les données en faisant **attention aux unités**.
- Enregistrez ces données (avec la disquette) **avant de passer à l'onglet suivant**. Une fois enregistrée, vous pouvez quitter l'étude de cas et y revenir plus tard.
- Une fois toutes les informations saisies dans les différents onglets, cliquez sur « **Publier** ».
- Votre étude de cas est alors envoyée en modération et sera visible sur le site après validation par l'équipe de modération Construction21.

Cliquez sur < pour revenir en arrière et > pour passer à l'onglet suivant.

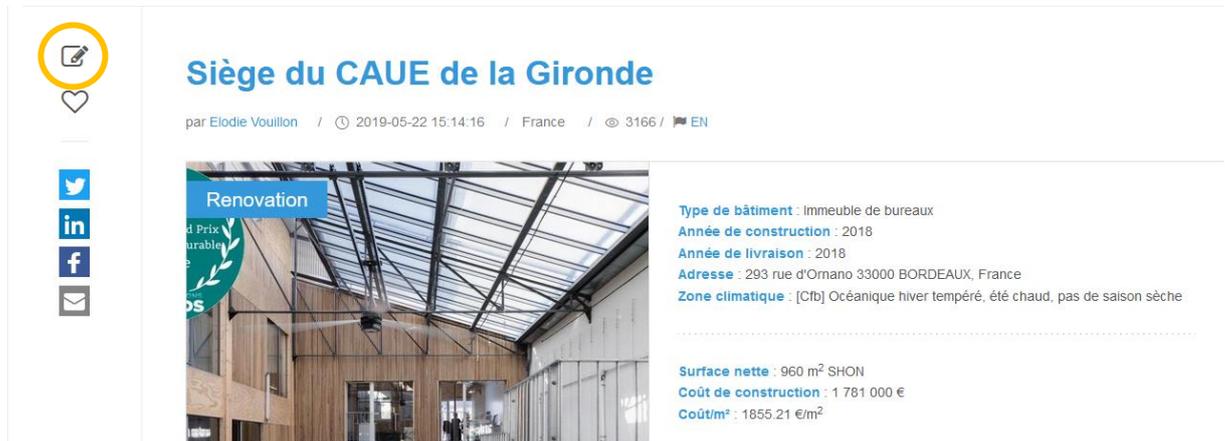
Description de votre projet

**Aide**  
Effleurez l'icône en forme de point d'interrogation pour faire apparaître le détail du champ à renseigner.

## COMPLÉTEZ OU MODIFIEZ VOTRE ÉTUDE DE CAS

Pour ajouter de nouvelles informations ou pour modifier le contenu de votre étude de cas, deux possibilités s'offrent à vous :

1. **Votre étude de cas est en ligne** : en étant connecté(e) sur votre compte, rendez-vous sur votre étude de cas (via un lien) et cliquez sur le bouton carré avec un crayon en haut à gauche.



2. **Votre étude de cas est en ligne ou en cours de modération** : connectez-vous sur votre compte Construction21. Passez la souris sur votre avatar en haut à droite de l'écran et sélectionnez « Mes contributions ».

Dans la liste de vos contributions, retrouvez votre étude de cas bâtiment et cliquez sur le bouton « Modifier » à droite de l'écran. Vous vous retrouvez sur l'interface d'édition.



**Toute modification opérée sur une étude de cas déjà en ligne la renvoie automatiquement en modération.** Elle ne sera donc plus visible par les autres utilisateurs jusqu'à ce que les modérateurs de Construction21 la valident à nouveau.

❖ Une fois vos modifications faites, cliquez sur « **Enregistrer** », puis sur « **Publier** ».

## INFORMATIONS À RENSEIGNER POUR VALIDER UNE ÉTUDE DE CAS

### ONGLET INITIALISATION

- Nom du bâtiment
- Photo : format JPG ou PNG (pas de PDF)
- Description
- Adresse
- Code postal
- Ville
- Pays
- Type de bâtiment
- Opération
- Entreprises
- Concours
- Catégorie du concours
- Les points forts du bâtiment selon le concours

## ONGLET DESCRIPTION

→ Caractéristiques générales du projet

- Zone climatique
- Surface nette (m<sup>2</sup>)
- Type de surface
- Coûts de construction ou rénovation (€)
- Nombre d'unités fonctionnelles logement(s)
- Étiquette énergétique

## ONGLET INTERVENANTS

### ❖ Maître d'ouvrage

- Nom de l'entreprise impliquée dans le projet de construction ou rénovation du bâtiment

### ❖ Maître d'œuvre

- Nom de l'entreprise impliquée dans le projet de construction ou rénovation du bâtiment

### ❖ Intervenants

- Fonction
- Nom de l'entreprise impliquée dans le projet de construction ou rénovation du bâtiment
- Contact
- Démarche développement durable du maître d'ouvrage
- Description architecturale

## ONGLET ÉNERGIE

### ❖ Consommation énergétique

- Consommation d'énergie primaire (kwh PE/M<sup>2</sup>/Year)
- Méthode de calcul (liée au pays)

## ONGLET ENR & SYSTÈMES

### ❖ Systèmes

- Chauffage
- ECS
- Rafraîchissement
- Ventilation

## ONGLET COÛTS

### ❖ Coûts de construction et exploitation

- Coût total

## ONGLET ENVIRONNEMENT URBAIN

- Environnement urbain

## ONGLET PHOTOS/VIDEOS

- Photos du bâtiment
- Crédits photos

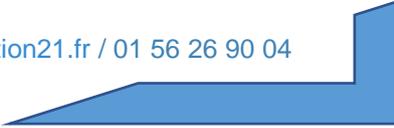


## À VOUS DE JOUER !

L'équipe Construction21 France

Nous contacter :

[construction21@construction21.fr](mailto:construction21@construction21.fr) / 01 56 26 90 04



Dernière mise à jour : 24/02/2021